

Démarche de la séquence :

Ce sujet d'étude est travaillé dans la 2ème moitié d'année de terminale professionnelle, à un moment où la prise de notes individuelle est globalement maîtrisée, puisque travaillée depuis l'année de première.

Le travail proposé aux élèves va ainsi largement utiliser cette technique, à partir de documents dont la plupart sont de courtes vidéos à visionner en dehors du cours (CDI, internat, maison...). Ce travail préparatoire, donné une semaine avant, leur permet ensuite, en cours, d'élaborer des synthèses rédigées, schématisées ou cartographiées répondant aux problématiques de chaque séance et de la séquence.

Les élèves ont fait le travail demandé sérieusement, le délai donné pour effectuer leur tâche apparaissant suffisant.

Il m'a paru intéressant d'aborder le sujet à partir d'un événement récent et toujours d'actualité, le Brexit, afin que les élèves s'interrogent sur la remise en cause d'une certaine idée de l'Europe, qu'ils partent des critiques formulées par un ex-membre de l'UE, avant d'étudier ses fondements, son évolution puis ses défis.

Deux courtes évaluations sont prévues lors de la séquence (une synthèse de cours et une carte de la construction européenne). Une évaluation de ce sujet d'étude, de type bac, se déroule plus tard, en la groupant avec une partie histoire et une partie EMC.

Séance 1 - Le Royaume-Uni quitte l'U.E.

L'enseignant vérifie les notes prises lors du travail préparatoire.

Puis, à partir du document distribué par l'enseignant, les élèves, reformulent les raisons pour lesquelles les Britanniques ont souhaité quitter l'U.E.

Ils répondent ensuite à la problématique en s'aidant de leurs notes et de leur travail sur le document.

Il leur est projeté, en toute fin de séance, un schéma reprenant l'essentiel des éléments attendus dans la réponse pour qu'ils puissent le comparer à leur production et éventuellement la compléter.

Séance 2 - Le plan Schumann

L'enseignant vérifie les notes prises réalisées à partir du travail préparatoire.

2 élèves de chaque groupe de travail présentent le résultat de leur réflexion, les uns sur l'idée d'Europe dès le XIXe siècle et une tentative de concrétisation, les autres sur le plan Schumann.

La classe analyse ensuite le document distribué à l'aide des informations apportées par les exposés.

Il lui est demandé, enfin, de rédiger la réponse à la problématique qui sera remise pour évaluation.

Séance 3 - La construction européenne

Les élèves remettent à l'enseignant, pour évaluation, la carte de la construction européenne qu'ils ont complétée à partir du document vidéo mis en ligne.

Ils complètent, individuellement ou par binôme, en fonction des contraintes informatiques, le schéma des institutions qui leur a été distribué, à partir d'une vidéo mise en ligne.

La carte et le schéma constitueront les traces écrites de la séance.

Séance 4 - Certitudes et doutes

L'enseignant distribue un document texte recensant les principaux atouts et acquis, les insuffisances et les critiques mais aussi les défis de l'U.E.

Les élèves, en binôme, y sélectionnent puis reportent, dans un tableau à trois colonnes de leur création, trois exemples pour chaque thème en les illustrant d'un document titré et sourcé choisi sur internet.

Le document ainsi créé sera leur synthèse de cours.